

AmapJ - Notice d'utilisation

(tous les exemples et les noms de cette notice sont fictifs)

Sommaire

Page 1 : Accès AmapJ
Page 1 : Écran de connexion à AmapJ
Page 1 : Rubrique « Mes contrats »
Page 2 : Rubrique « Mes livraisons »
Page 2 : Rubrique « Mes paiements »
Page 2 : Rubrique « Mon compte »
Page 2 : Rubrique « Producteurs/référents »
Page 2 : Rubrique « Planning des permanences »
Page 3 : Rubrique « Historique de mes contrats »
Page 3 : Rubrique « Historiques de mes paiements »
Page 3 : Faire une commande
Page 3 : Paiement de la commande
Page 3 : Adresses postales des coordinateurs
Page 3 : Déconnexion d'AmapJ
Page 3 : Contact

Accès AmapJ

Directement à cette adresse : <https://contrats.amapj.fr/p/bioce>

Par l'intermédiaire du site de l'Amap : <https://www.amapenbioce.org> , rubrique « accès adhérents » puis « Je commande avec AmapJ ».

Ecran de connexion AmapJ :

Indiquez votre adresse électronique puis le mot de passe qui vous a été communiqué par courriel. Vous pouvez modifier ce mot de passe si vous le souhaitez.

Mes contrats

Ici, vous avez tous les contrats disponibles et ceux pour lesquels vous avez commandé (contrats existants).

Cet écran indique pour chaque contrat :

- Le nom du contrat
- La gamme des produits
- La période de livraison
- La date limite pour vous inscrire (commander). Attention, après cette date, les commandes ne sont plus possibles.

Les contrats terminés, dont la dernière date de livraison est passée, ne seront plus visibles cinq jours après cette date.

Mes livraisons

Ici, AmapJ vous donne la liste des produits que vous avez commandés semaine par semaine.

Et si vous êtes de permanence, AmapJ vous le rappelle.

« SEMAINE PRECEDENTE
SEMAINE SUIVANTE »

lundi 16 janvier 2017 - dimanche 22 janvier 2017

jeudi 19 janvier 2017

!! Attention, vous devez réaliser la permanence ce jeudi 19 janvier 2017!!
Liste des personnes de permanence : BEAULIEU Mylène, DUPUIS Romain, LAPOINTE Bruno

PAIN

- 1 Pain de blé , la pièce de 900 g
- 1 Pain de blé moulé , la pièce de 900 g
- 1 Pain de campagne , la pièce de 900 g
- 1 Pain de campagne moulé , la pièce de 900 g
- 1 Pain de seigle , la pièce de 900 g
- 1 Pain de seigle moulé , la pièce de 900 g

Mes paiements

Ici, vous pouvez visualiser les chèques que vous devez fournir aux différents coordinateurs au plus tard à la date indiquée (cadre 1) et le planning des paiements à venir mois par mois (cadre 2).

Quand vos chèques ont été enregistrés par le coordinateur, ils passent du cadre 1 au cadre 2.

Attention, pour les contrats à prix variables (veau, agneau, etc.), les chèques n'apparaissent pas ici. Vous devez vous conformer aux instructions du coordinateur.

Les chèques que je dois donner à l'AMAP

Nom du contrat : PAIN
 Date limite de remise des chèques: jeudi 22 décembre 2016
 Ordre des chèques : earl du pain de suc
 2 chèques de 46.00 € qui seront débités en janvier 2017, février 2017
 1 chèque de 48.00 € qui sera débité en mars 2017

Le planning de mes paiements à venir mois par mois

janvier 2017 - Total du mois : 46.00 €
 Montant : 46.00 € - Contrat :PAIN - Ordre du chèque :earl du pain de suc (Chèque à fournir à l'AMAP)

février 2017 - Total du mois : 46.00 €
 Montant : 46.00 € - Contrat :PAIN - Ordre du chèque :earl du pain de suc (Chèque à fournir à l'AMAP)

mars 2017 - Total du mois : 48.00 €
 Montant : 48.00 € - Contrat :PAIN - Ordre du chèque :earl du pain de suc (Chèque à fournir à l'AMAP)

Mon compte

C'est votre fiche personnelle avec vos coordonnées qu'il faudra mettre à jour. C'est ici que vous pouvez changer votre mot de passe pour accéder à AmapJ.

Producteurs/référents

Ici, vous avez la liste des producteurs avec leurs noms et ceux des référents (coordinateurs).

Producteur : Dubost
 Pommes
 Le producteur est Bruno LAPOINTE
 Le référent est Mylène BEAULIEU

Producteur : EARL du PAIN De SUC
 Le producteur est Mylène BEAULIEU
 Le référent est Bruno LAPOINTE

Planning des permanences

Ici, vous pouvez consulter les dates de toutes vos permanences et le planning semaine par semaine.

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, le télécharger pour l'imprimer.

Le samedi précédent votre permanence, AmapJ vous envoie automatiquement un rappel par messagerie électronique.

Les dates de mes permanences

Vous devez faire les permanences suivantes :

- jeudi 16 mars 2017
- jeudi 18 mai 2017
- jeudi 22 juin 2017
- jeudi 03 août 2017
- jeudi 19 octobre 2017

Le planning semaine par semaine

« SEMAINE PRECEDENTE
SEMAINE SUIVANTE »

lundi 28 novembre 2016 - dimanche 04 décembre 2016

[Télécharger le planning des permanences](#)

Historique de mes contrats

Ici, vous pouvez consulter le détail de tous les contrats passés. Il suffit de sélectionner le contrat et de cliquer sur « Voir le détail ». Les contrats passent de l'écran principal à l'historique cinq jours après la dernière date de livraison.

Historique de mes paiements

Ici, vous pouvez visualiser tous vos paiements dès que les coordinateurs ont procédé à la remise des chèques aux producteurs.

Faire une commande

Choisissez votre contrat et cliquez sur « S'inscrire ».

La vue ci-contre apparaît. Vous allez pouvoir commander.

Il suffit de saisir vos quantités dans les cases respectives.

Précision : Il n'y a pas de minimum d'achat mais pensez à commander pour l'ensemble de la période concernée.

Si vous commandez toujours les mêmes produits, vous pouvez utiliser la fonction « Copier la 1^{ère} ligne partout ».

Le prix total s'affiche au fur et à mesure de vos saisies.

Attention, pour les contrats à prix variables (veau, agneau, etc.), le prix total est seulement indicatif. Vous devez vous conformer aux instructions du coordinateur après la livraison.

Quand vous avez terminé, cliquez sur le bouton « continuer ». Une vue paiement s'affiche en fonction du contrat (prix fixes ou prix variables)

Inutile d'envoyer votre commande au coordinateur.

Remarque : tant que le contrat n'est pas clos, vous pouvez modifier votre commande.

Mon contrat PAIN						
Produit	Pain de blé	Pain de blé moulu	Pain de campagne	Pain de campagne moulu	Pain de seigle	Pain de seigle moulu
prix unitaire	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
Dates	la pièce de 900 g	la pièce de 900 g	la pièce de 900 g	la pièce de 900 g	la pièce de 900 g	la pièce de 900 g
05/01/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
19/01/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
02/02/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
16/02/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
02/03/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
16/03/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
30/03/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prix Total	0.00					
<input type="button" value="Copier la 1ère ligne partout"/> <input type="button" value="Annuler"/> <input type="button" value="Continuer ..."/>						

Paiement de la commande

Contrat à prix fixes :

Dans ce cadre (exemple fictif), vous avez tous les éléments pour établir vos chèques.

Respectez les consignes du coordinateur pour effectuer vos paiements. Si cela est nécessaire, modifiez vos cellules pour les adapter au montant des chèques. Un conseil : établissez vos chèques tout de suite.

En cliquant sur « Sauvegarder », votre commande est validée et l'écran principal apparaît. Le contrat auquel vous venez de souscrire se trouve maintenant dans les contrats existants.

Etablissez vos chèques maintenant.

Ordre des chèques : Boris Vian
Dépôt des chèques : distributions du 06, 13, 20 et 27 septembre
Envoi postal des chèques au plus tard le 28 septembre à Gustave Eiffel, rue de la tour, 28950 Cestpasbon

Modalités de paiement :

Si votre commande est inférieure à 30 euros, ne faites qu'un seul chèque (merci de modifier les cellules).
Si elle est égale ou supérieure à 30 euros, vous pouvez établir :
- un ou deux chèques (merci de modifier les cellules)
- trois chèques des montants proposés.

Date	Montant €
octobre 2018	<input type="text" value="26.00"/>
novembre 2018	<input type="text" value="26.00"/>
décembre 2018	<input type="text" value="26.00"/>

Montant total à régler 78.00

Contrat à prix variables :

Pour ce type de contrat, en l'état actuel, AmapJ est utile uniquement pour la prise de commande et l'historique.

Le prix total de votre commande est le prix pour un colis d'un poids fixe. Ce prix varie suivant le poids exact du colis lors de la livraison.

C'est pourquoi, à la place des cellules, le coordinateur vous laisse un message d'information sur le paiement à venir.

Après la livraison, le coordinateur vous fera parvenir, par courriel, le montant à régler aussitôt.

Adresses postales des coordinateurs

Ces adresses sont visibles dans le cadre « paiement » lors du processus de la commande.

Déconnexion d'AmapJ

Dans le menu, cliquez sur votre nom, le système vous propose de vous déconnecter.

Contact

Paul IOZZIA, 06 63 32 81 43, paul.iozzia@gmail.com